

La Gazette

des Comores

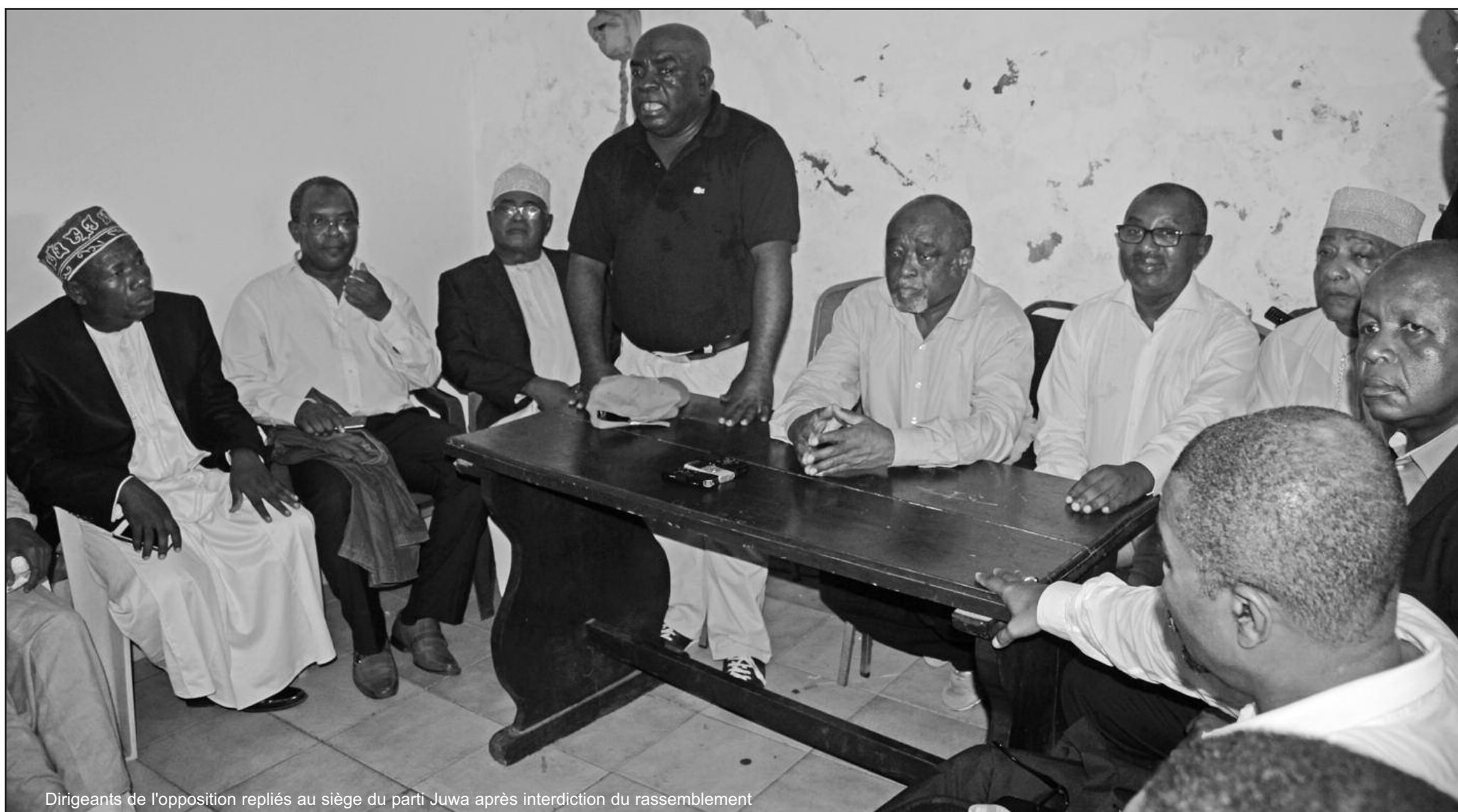
*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 3092 - Lundi 05 Février 2018 - Prix : 200 Fc

MANIFESTATION ANTI ASSISES

L'opposition prévoit un grand rassemblement aujourd'hui



Dirigeants de l'opposition repliés au siège du parti Juwa après interdiction du rassemblement

MANIFESTATION DES ENSEIGNANTS

La marche reportée à ce lundi

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Février 2018**

Lever du soleil:
06h 01mn
Coucher du soleil:
18h 40mn

Fadjr : 04h 50mn
Dhouhr : 12h 25mn
Ansr : 15h 55mn
Maghrib: 18h 43mn
Incha: 19h 57mn



ASSISES NATIONALES

Ouzioini apporte sa contribution sur les réflexions

La ville de Ouzioini porte sa part de contribution aux assises dont la cérémonie d'ouverture de l'assemblée plénière a lieu cet après-midi. Le développement est une affaire de tout le monde, dira Hadj Mzé Ali notable et chef du village dans un point de presse organisé pour la circonstance.

Après quelques heures de l'ouverture de l'assemblée des assises nationales, la ville de Ouzioini porte sa contribution. Dans un point de presse tenu samedi dernier, Soudjayi Mmadi grand notable de son État et un des conférenciers assure qu'après la rencontre avec les membres du CPAN (Comité de pilotage des assises) à Ouzioini, au cours de laquelle ils ont été sensibilisés sur les enjeux de ces assises : « nous avons réfléchi et décidé d'organiser ce point de presse où la jeunesse va s'exprimer à travers, un jeune docteur en philosophie, issu de la diaspora et un notable interviendra pour apporter la contribution de notre ville à la

réflexion ». Il s'agit du Dr Assade Mzé qui a tenu à préciser que « les assises devront être l'affaire de tous ». Mais aussi du grand notable Hadj Mzé Ali qui fera l'historique de sa ville dans le domaine du développement social et livrera la contribution de la ville qui se situe au sud Est de Ngazidja. Ce chef de village fera un bref regard rétrospectif d'Ouzioini et sa place dans le modèle de développement des localités du pays. « Nous avons initié, il y a 80 ans la participation communautaire aux efforts de désenclavement de Ngazidja, en réalisant avec nos mains, le tronçon de route qui relie Ouzioini à la route Moroni Fombouni. Ce tronçon est la mère de toutes les routes qui ont désenclavé le Ngwengwe et le Pimba », a-t-il fait savoir.

Hadj Mzé Ali qui citera entre autre, la construction de la première école de la région, il y a 70 ans : « qui a permis la scolarisation et l'accès aux connaissances de plusieurs générations d'enfants de la région et de beaucoup d'autres, venus d'ailleurs. Parmi les illustres enseignants qui y ont officié, il y a eu Said Mnémoi, Damir Ben Ali et bien d'autres ». M. Ali lance un appel en direction des participants aux assises à éviter l'erreur de concevoir un modèle de développement reposant sur le seul gouvernement et l'aide extérieure. « Il faut que le gouvernement et ses partenaires accompagnent les entrepreneurs, les communautés dans leurs efforts pour traduire à leur niveau, les recommandations dans les faits », a-t-il soutenu. « Il est important que chacun de

nous puisse s'approprier les recommandations et se demander ce qu'il peut faire pour apporter sa contribution à la vision des Comores émergentes à l'horizon 2030, qui n'est pas l'affaire du Président Azali, mais un objectif ambitieux fixé au pays », a-t-il ajouté. Et lui de préconiser que les problèmes fonciers fassent l'objet d'une attention particulière pour impliquer, dit-il, les communautés

dans la recherche de solutions durables avec l'appui et l'accompagnement du gouvernement. Autre point, le problème du chômage. « Il est urgent de définir les métiers et les secteurs ouverts aux étrangers et les seuils d'investissement pour y accéder et les secteurs et métiers exclusivement réservés aux nationaux », a-t-il indiqué.

Maoulida Mbaé

La Gazette des Comores
Le devoir d’informer, la liberté d’écrire

Nos points de vente	
Nassib Itsandra	Au paradis du livre
Nassib volovolo	Mag Mrket
Nassib Bacha	Station Filling
Nassib Kalfane	Librairie A la Page
Gare du nord	Nouveauté
Chez Kamardine Matelec	Bus Place de France
Wadaane coulé	Karthala chez Tati
Hadoudja chez Soroda	Magasin Mzé Cheik Gobadjou
Hadoudja chez Nadi	Café de la Médine Badjanani
Pâtisserie Pain Soleil Magoudjou	Said Bacar Djomani

LISTE DES STATIONS RADIODIFFUSIONS SONORES NATIONALES AUTORISEES EN 2017

L’ANRTIC publie ci-dessous, la liste des stations radiodiffusions de modulation FM, officiellement enregistrée et autorisée conjointement par le CNPA et l’ANRTIC en 2017.

L’ANRTIC informe aux stations de radiodiffusion ne disposant pas d’autorisation émanant des autorités compétentes, de venir s’enregistrer dans un délai de 15 jours à compter de la date de publication du présent communiqué. Faute de quoi, l’ANRTIC se réserve le droit de prendre les mesures réglementaires nécessaires en vue d’empêcher l’exploitation du des bandes de fréquences illégalement occupées.

NOM DE LA STATION	FREQUENCES ASSIGNEES	ADRESSE DE LA STATION
HIT RADIO	89 MHz	Oasis (Moroni)
Canal Radio des Jeunes (CRJ)	90 MHz	Itsandra Mdjini
Radio Comores Plus	90.5 MHz	Ntsoudjini
RTVP (Radio Lazer)	91.5 MHz	Dzahani La Tsidjé
Radio Hayba	91.7 MHz	Moroni et aux environs
LABARAKA FM	92.5 MHz	Ntsoudjini
CRI - China	94.9 MHz	Voidjou
A.O.S - Association de l’Orientation Sociale	96.3 MHz	Nioumadzaha Voumbari
A.I.B - IQUR’U	97.7 MHz	Moroni Djivani
Radio LAMEMOU	101.4 MHz	Douniani Mboudé
A.I.B - IQUR’U	102.5 MHz	Moroni Djivani
RFI	103 MHz	Moroni Oasis
RFI	103.2 MHz	Mitsamihouli /Mutsamudu
Radio MWENDOO	103.5 MHz	Moroni Magoudjou
O.C.D.A.C	103.7 MHz	Samba Bodoni
RTMC-Mbéni	106 MHz	Mbéni Hamahamet
Radiotélévision Sud	106.5 MHz	Dembeni Mbadjini
ADCS radio	100 MHz	Mitsamihouli
RadioTélévisionn Cembenoi	97.5 MHz	Bangoi-kouni
Radio Kaz	107 MHz	Mkazi
RCM 13	107.5 MHz	Marseille / Telma Gare du Nord

MANIFESTATION ANTI ASSISES

L'opposition prévoit un grand rassemblement aujourd'hui

Pour protester contre les assises nationales qu'elle juge « non transparentes » et « non inclusives », l'Union de l'opposition prévoit de tenir un rassemblement ce lundi chez le secrétaire général du parti Juwa, à côté du Palais du peuple. Un rendez-vous qui, comme les précédents, risque d'être empêché par les forces de l'ordre.

Assises nationales et manifestations ! Ce lundi, qui marque l'ouverture des assises nationales, risque d'être agité. Si les enseignants prévoient de continuer leur manifestation, l'opposition n'est pas en reste. Après le coup raté de samedi où des leaders politiques ont été arrêtés pendant quelques heures par la gen-

darmerie, l'Union de l'opposition n'en démord pas. Un autre rassemblement doit se tenir aujourd'hui, dans un lieu privé, à quelques encablures du Palais du peuple, pour protester contre la tenue des assises nationales, du moins dans sa configuration actuelle.

Si les forces publiques ont empêché le déroulement du rassemblement au Foyer des femmes de Moroni samedi dernier, Ahmed Elbarwane, secrétaire général du parti Juwa, veut croire que le rendez-vous de ce jour aura lieu comme prévu, mettant en avant le caractère privé du lieu, soit son domicile de Zilimadjou.

« Nous espérons avoir la surveillance des forces de l'ordre pour le bon déroulement de l'événement », a formulé l'ancien gouverneur de

Ngazidja Mouigni Baraka Said Soilihi, lors de l'annonce du rassemblement au siège du parti Juwa. Pour rappel, samedi, l'opposition voulait organiser un rassemblement au foyer des femmes de Moroni mais la force publique en a décidé autrement en bloquant l'accès à la salle. Sept leaders de l'opposition ont été arrêtés par la gendarmerie. Parmi eux, trois députés. Ils seront relâchés dans la journée.

Aux abords de la place de l'indépendance, des groupes de manifestants clairsemés. Lorsque les sept leaders, qui étaient aux mains de la gendarmerie, sont venus les rejoindre sous les ovations, ils ont tenté de se rassembler à nouveau. Après moult interventions des forces de l'ordre, les chefs de file des manifestants ont fini par obtempé-

rer.

Ils se sont dirigés vers le siège du parti Juwa, au Nord de Moroni, d'où ils ont annoncé la tenue d'un autre rassemblement auquel devraient prendre des délégations venues des deux autres îles. « Les membres de la délégation internationale qui seront à Moroni doivent comprendre qu'il ne s'agit pas d'assises nationales mais plutôt de celles du gouvernement. Et nous sommes confiants qu'ils vont être de notre côté, nous peuple », a dit Mouigni Baraka. Précisons que la journée de samedi n'a pas été sans incident.

Si la gendarmerie, que nous avons suivie, n'a levé la main sur personne malgré une tension palpable, la police nationale elle, n'a pas fait preuve de sang froid. Le député

de Moroni Sud s'est fait jeté dans un pick-up où il a été roué de coups de bottes comme un mal propre. Il compte poursuivre en justice les policiers qui l'ont violenté et qu'il a pu identifier.

« Le prix de la liberté est souvent très cher. Nous sommes prêts à payer cher ! Mais Azali et son ministre de l'intérieur Kiki ne peuvent pas gouverner avec une main de fer comme si nous étions dans une monarchie ! », s'emporte Razida, membre de l'Updc, « déterminé à faire face à tous ceux qui veulent nous voler nos libertés les plus fondamentales ».

Touffé Maecha

MANIFESTATION DES ENSEIGNANTS

La marche reportée à ce lundi

Après une première tentative avortée samedi, l'intersyndicale des agents de l'éducation projette de manifester aujourd'hui, lundi. Une décision qui fait suite aux négociations entamées avec les autorités nationales, et qui n'ont abouti à aucun compromis.

Malgré le refus des autorités de l'Etat de les laisser manifester pacifiquement, les enseignants ont décidé de passer outre cette interdiction. C'est ainsi que dans la matinée de samedi, ils se sont rassemblés au Lycée Said Mohamed Cheikh dans le but de manifester. Ils n'iront pas loin ; des éléments de la gendarmerie et de la police nationale rappelleront aussitôt, prenant en « otage » cet établissement public.

Les enseignants, à l'intérieur du bâtiment, n'avaient pas le droit d'en sortir. La presse non plus n'était pas autorisée à y entrer. Les accès secondaires pour pénétrer cet établissement de référence du pays étaient sécurisés par les forces de



Marche interdite des enseignants

l'ordre.

Un bafouement de l'état de droit, selon le secrétaire général de l'intersyndicale des agents de l'éducation : « Dans un Etat de droit, on a le droit de faire une marche pacifique et réclamer ses droits. En ce qui nous concerne, on ne demande qu'à être payé notre salaire du mois

de mai 2017 ! Nous interdire cette marche n'a pas de sens », s'offusque Moussa Mfoungouliyé.

L'état de droit étant le concept qui implique la primauté du droit sur le pouvoir politique, un enseignant de l'école primaire avoue ne pas s'y retrouver, dénonçant des contradictions entre les paroles du chef de

l'Etat et la réalité des faits : « On entend souvent que nous sommes dans un Etat de droit mais ce que nous vivons ces derniers temps démontre le contraire. Je tiens à dire au chef de l'Etat que s'ils ne prennent pas au sérieux notre situation, nous allons faire aussi nos assises ce lundi », martèle Hassan Ali Ngazi, enseignant dans une école primaire.

Après l'intervention des forces de l'ordre samedi, les autorités ont appelé les enseignants à des négociations. Après plusieurs heures de concertation avec le directeur de cabinet du président de la République, les ministres de l'éducation, de l'intérieur, des finances ainsi que le commissaire à la fonction publique de l'île de Ngazidja, les enseignants ont dit ne pas être satisfaits des propositions du gouvernement qui propose de payer en deux tranches, le salaire de mai.

« Ils nous ont dit qu'ils vont payer la compensation de Mai en deux tranches. La première tranche sur le paiement du mois de février et

l'autre en mars. Mais cette proposition a été rejetée par les enseignants qui ont décidé de continuer le combat », explique Farid Msahazi, conseiller auprès de l'intersyndicale.

Les enseignants ont décidé de manifester ce lundi, lors des assises et de « manière pacifique ». Pour rappel, les enseignants n'ont toujours pas validé les bulletins de notes du premier trimestre. Tous assurent ne pas lâcher le combat tant qu'ils n'auront pas gain de cause.

Mohamed Youssouf

ASSISES NATIONALES

Plus de 800 personnes attendues pour les plénières

Plus de 800 personnes sont attendus pour prendre part aux plénières de l'assemblée des assises nationales dont la cérémonie d'ouverture est prévue pour cet après-midi. C'est ce qu'a déclaré Me Said Larifou porte parole du Cpan dans les points de presse qu'il tient quotidiennement.

Les préparatifs pour l'assemblée des assises nationales vont bon train comme l'a souligné Said Larifou porte parole du comité de pilotage des assises

nationales (Cpan). Devant les journalistes, il décline le calendrier des événements qui vont du lundi 5 au lundi 12 février. Soit huit jours de délibérations sur les travaux des ateliers précédemment organisés avec l'axe 1 pour ce mardi sur le cadre institutionnel.

« Nous sommes presque arrivés à la fin de la mission qu'on nous a confiée. Nous entamons la deuxième phase avec les plénières », a-t-il déclaré. Et de poursuivre : « nous avons constaté que non seulement la population a répondu présent au pre-

mier rendez-vous, mais elle a aussi contribué beaucoup et a enrichi d'une façon significative les travaux des experts ».

Said Larifou annonce le dépouillement au moment où il parle, de plus de 45000 de fiches de contributions sur les 190000 qui ont été distribuées à l'échelle nationale. D'après-lui, les délégations seront toutes à Moroni le lundi pour la cérémonie d'ouverture de l'assemblée des assises.

« La présence de la délégation de Mayotte dans ces assises est un

pas de géant pour les comoriens dans leur ensemble », a-t-il fait savoir, ajoutant que l'accueil de ces 20 personnes qui prendront un charter devait être exemplaire.

Le porte parole du Cpan confirme la participation de la communauté internationale, entre autre, le président de l'Union Africaine, le secrétaire général de l'ONU, le premier ministre mauricien qui seront représentés dans la cérémonie.

Maoulida Mbaé

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication et
Rédacteur en chef
 Elhad Said Omar
Rédaction
 A. Mmagaza
 Maoulida Mbaé
 Al-hamdi Abdillah
 Mohamed Youssouf
 M.I.M Abdou
 Touffé Maecha
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Secrétaire de rédaction
 Sanaa Chouzour
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Rahamatouallah Youssouf
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

AFFRONTEMENT ENTRE L'ARMÉE ET LES JEUNES LA RÉGION ITSANDRA DJOUMOICHONGO

Plusieurs blessés et des arrestations

Un vendredi noir à Bahani. Des échauffourées ont eu lieu vendredi dernier entre les forces de l'ordre et des jeunes du village de Bahani qui ont bloqué le passage des camions à ordures de la capitale vers la décharge d'Itsoudzou.

Vendredi dernier, des affrontements a eu lieu entre les forces de l'ordre et des jeunes de la commune d'Itsandra ya Djoumoichongo. Ces derniers ont érigé des barrages contre le passage des camions à ordures de la capitale vers la décharge d'Itsoudzou. Trois véhicules des la gendarmerie ont déparqué à Bahani pour rétablir la circulation. « Le véhicule de transport des troupes de la PIGN a été renversé par des manifestants », témoigne un habitant de Bahani qui constate que le problème concernant les ordures, prend de l'ampleur.

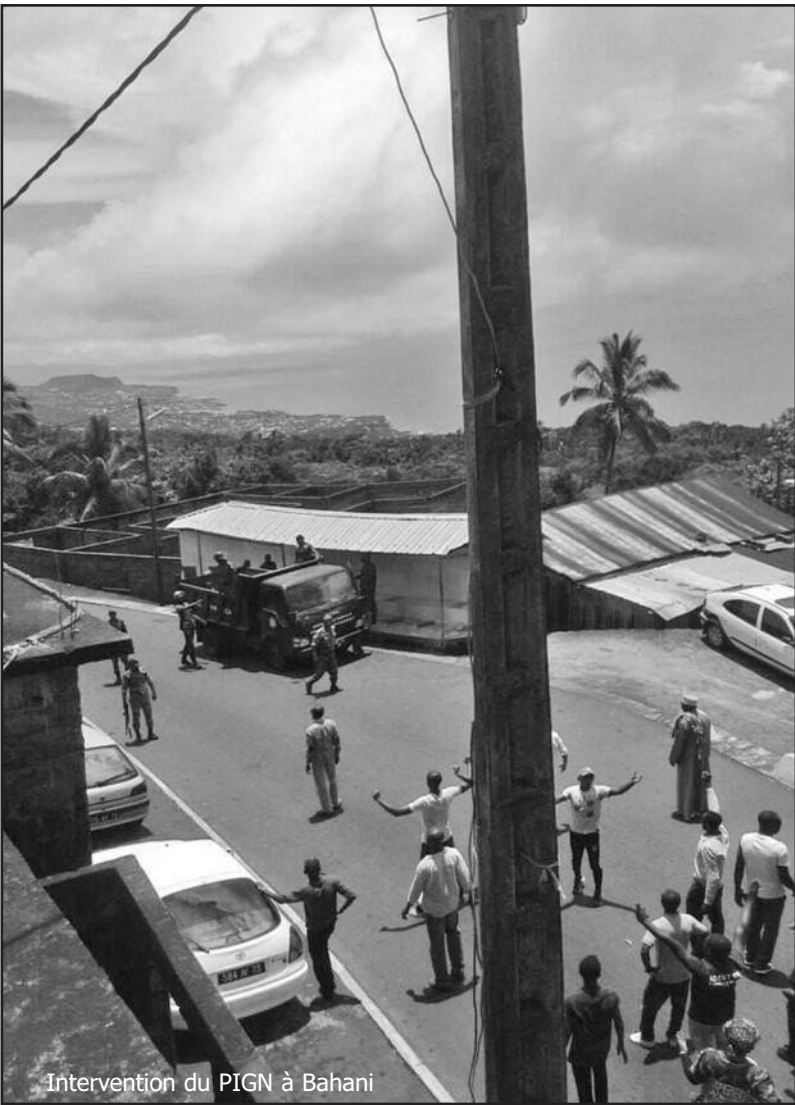
L'intervention de l'armée dans la ville a fait plusieurs blessés militaires et civils. « La PIGN a débarqué chez moi, mais heureusement j'étais à la radio », témoigne un habitant de Bahani qui travaille à la Radio Sawa Fm. Alfeine ajoute que des hommes en uniformes « ont saccagé ses ordinateurs portable et fixe ». Pire, poursuit-il, « ils ont menacé et bousculé mon père ».

A l'heure où nous mettions sous presse, nous apprenons que les personnes arrêtées ont été relâchées dans l'après midi de ce dimanche. Ils étaient placés en détention à la gendarmerie depuis vendredi soir. On parle 200 à 300 personnes dont des femmes et enfants.

Jeudi dernier, une réunion de la région Itsandra s'est tenue pour prendre une décision. « Nous avons décidé qu'aucun passage de

camions poubelles ne sera toléré », avait affirmé Mmadi Oumouri, député d'Itsandra ya Mboini qui dit ne pas comprendre « pourquoi le gouvernement ne veut pas reprendre la négociation ». En tout cas, « il faut chercher un autre endroit mais pas ici », renchérit me porte parole de la notabilité de la région Ahamada Mmadi Mboréha.

Ibnou M. Abdou



Intervention du PIGN à Bahani

Numéros utiles

Police Moroni: 764 46 64 Fomboni: 772 01 37 Mutsamudu: 771 02 00	Port maritime Moroni: 773 00 08 Moheli 772 02 57 Anjouan: 771 01 43
Gendarmerie Moroni: 764 49 92 Fomboni: 772 01 37 Mutsamudu: 771 02 00	Hopitaux Moroni:: 773 25 04 Fomboni: 772 03 73 Mutsamudu: 771 00 34
Immigration Ngazidja: 773 42 86 Anjouan: 771 01 73 Moheli: 772 01 37	Banques BIC: 773 02 43 Eximbank: 773 94 01 Banque centrale: 773 10 02 SNPSF: 764 43 00 Meck: 773 36 40
Aéroport Hahaya: 773 15 95 Ouani: 771 07 31 Moheli: 772 03 71	MAMWE Moroni: 773 48 00 Mutsamudu: 771 02 09 Fomboni: 772 05 18
HÔTELS & RESTAURANTS : Le Select 773 00 31	

UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

Ministère des Finances etdu Budget

Programme Régional d’Infrastructures de Communication (RCIP-4)

Réf. « n° N°2018/01/RCIP4/AMI»

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE

« Sollicitation de Manifestations d’Intérêt pour le Recrutement d’un consultant pour l’Etude sur le Money Mobile en Union des Comores »

Le Gouvernement de l’Union des Comores a obtenu un Don H 878-KM de l’IDA pour financer la Quatrième Phase du Programme Régional d’Infrastructures de Communication (RCIP-4) et a l’intention d’utiliser une partie du montant de ce Don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « **Recrutement d’un consultant pour l’Etude de l’activité Money Mobile (aspect juridique et Fiscal) en Union des Comores** ».

1. Objectif de la mission

L’objectif de la mission est d’appuyer le Gouvernement des Comores pour faire une étude du Marché du money Mobile dans tous les aspects (juridique et, fiscale , , ...etc) pour que ce secteur puisse mieux contribuer au développement socio-économique national, et pour limiter les obstacles et réduire les risques.

2. Travaux à faire

La mission sera basée sur un travail de benchmarking du Marché du Mobile Money aux Comores avec les meilleures pratiques régionales et internationales. Le benchmarking sera basée sur les pays de l’Afrique de l’Est plus précisément Kenya et Tanzanie, et

de l’Océan Indien à savoir Maurice et Madagascar.

3. Organisation de la mission

La mission sera conduite sous l’autorité du Ministère en charge des finances et du budget et impliquera une forte interaction avec les différents départements ministériels et les responsables sectoriels et étatiques concernés par le secteur des TIC aux Comores.

La mission est prévue s’étaler sur une période de 3 mois et requérir 45 jours d’intervention, dont au moins 30 jours sur le terrain

4. Profildu consultant

La mission sera confiée à un expert en science de gestion (fiscalité, droit , économie) du secteur des TIC recruté selon les procédures de sélection d’un consultant individuel de la Banque Mondiale.

Le consultant devra :

- Etre titulaire d’un diplôme universitaire de niveau master ou supérieur dans une filière de formation pertinente telle que la comptabilité, les finances, le droit, la fiscalité,

l’économie, etc.,

- Justifier d’une expérience professionnelle de 10 ans au minimum, dont au moins 5 ans dans la fiscalité, droit ou économie du secteur des TIC,
- Avoir réalisé au moins 3 missions similaires de benchmarking, d’analyse et d’évaluation du cadre juridique ou fiscal du secteur des TIC au niveau international,
- Avoir une très bonne maîtrise du français
- Connaître l’Anglais sera un atout

Constitution des Manifestations d’intérêt
Les candidats intéressés devront soumettre une Manifestation d’intérêt comprenant les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation;
- Un Curriculum Vitae à jour et fournissant le nom, le titre, les coordonnées Email et téléphoniques
- Une photocopie des diplômes, certificats et attestations de formation
- Les preuves des expériences similaires précédentes.

Les termes de références sont disponibles en demandant à l’adresse suivante : rcip.procure@gmail.com

Les Consultants seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les **Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l’IDA, version janvier 2011**. La méthode de sélection est la « Sélection de Consultants Individuels (SCI) ».

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l’adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 08h 30 à 14H 00 (heure locale) du lundi au vendredi.

Les manifestations d’intérêt doivent être déposées ou envoyées par email, aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard le 13 Février 2018 à 14 h 00 (heure locale).

Adressé à : Monsieur le Secrétaire Général du Ministère des Finances et du Budget, « Manifestation d’intérêt N°2018/01/RCIP4/AMI– Intitulé du poste», Bureau de gestion de projet RCIP-4. Moroni Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, email : rcip.procure@gmail.com

Lancé le Mardi 30 janvier 2018

TOURISME

Viser la barre des 33 000 touristes en 2018



L'Office national du Tourisme a tenu son assemblée générale samedi, dévoilant son plan d'action pour l'année 2018. Que de perspectives pour l'Ontc qui compte bien quitter le creux de la vague et booster son secteur, avec notamment un partenariat avec la compagnie Turkish Airlines qui devrait commencer à desservir les Comores très prochainement.

Attirer plus de touristes dans le pays, c'est l'objectif que s'est fixé l'Office National du Tourisme des Comores. Dans son assemblée générale tenue same-

di dans ses locaux, l'Ontc a dit viser la barre des 33 000 touristes en 2018, soit 10 000 de plus que l'année dernière. Une réussite qui ne sera possible que par la mise en place de plusieurs actions pour renforcer les activités et projets du secteur touristique. « Nous avons vécu une année 2017 compliquée. Notre ambition est d'avoir d'ici 2019, une nouvelle image et cela ne se fera pas tout seul. C'est pourquoi on s'est donné le défi de faire rentrer dans le pays, 33 000 touristes. Un défi un peu compliqué mais possible », assure Mouzamildine Youssouf, le direc-

teur de l'Ontc. Comparées aux îles voisines, qui ont su s'imposer dans le domaine du tourisme, les Comores semblent encore en retrait, n'ayant pas encore su exploiter tous ses atouts : « Des démarches sont mises en route pour animer le secteur du tourisme dans le pays », rassure le directeur de l'Office du Tourisme. Parmi elles, la mise en place de bateaux de croisière d'ici 2019, ceci avec l'appui d'un opérateur. Et pour que le projet puisse fonctionner, l'Office du Tourisme prévoit de lancer dès la semaine prochaine, des formations destinées aux acteurs et professionnels du secteur. « Notre souhait est d'avoir une équipe d'accueil et des guides. On doit être prêt avant la réalisation des projets », explique Mouzamildine Youssouf. L'arrivée imminente de la compagnie aérienne Turkish Airlines au pays est une réelle plus-value pour le tourisme des Comores. L'Ontc ayant saisi cela, a négocié avec la compagnie turque pour qu'elle l'accompagne dans ses actions culturelles. Lors d'une rencontre avec le ministre des affaires étrangères, le tout nouvel ambassadeur de la Turquie a annoncé l'ouverture prochaine de la desserte de Turkish

Airlines, dès le mois de juin prochain. « Lors de nos discussions avec la compagnie, nous nous sommes convenus de faire venir beaucoup d'artistes dans le pays », dit-il. L'Ontc enfin a dit vouloir proposer des produits combinés et des packages pour inciter les touristes à visiter les Comores.

Mohamed Youssouf

La Gazette des Comores

BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES

Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom :

Prénom :

Adresse postale : email :

Tél. : Fax : Mob

Périodicité :

3 mois / / Montant :

6 mois / / Montant :

12 mois / / Montant :

Mode de règlement :

Espèces / /

Chèque / / n°

Virement bancaire / / réf. :

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

Avis d'appel d'offres international

UNION DES COMORES

Projet d'Appui au Secteur de l'Energie aux Comores (PASEC)

Marché pour la fourniture des kits solaires pour les postes de santé et les établissements scolaires à la Grande Comores

Date:05 février 2018

Dons: FAD n°: 2100155025668 et FEF n°: 5900155005451

AAO No: AON/TRAVAUX/PASEC/2018-04

1.Le présent avis d'appel d'offres (AAO) suit l'avis général de passation des marchés du projet paru dans Development Business en ligne NoGPN - Comores - Projet Appui au Secteur Energie PASEC - 09 2014du 13/09/2014en ligne et sur le portail de la Banque (www.afdb.org).

2. L'Union des Comores a reçu un financement auprès de la Banque Africaine de Développement don FAD et un don de la Facilité en faveur des Etats Fragiles (FEF) pour couvrir le coût du Projet d'Appui au Secteur de l'Energie aux Comores (PASEC), et entend affecter une partie du produit de ce financement aux paiements relatifs au marché pour la fourniture des Kits solaires pour les postes de santé et les établissements scolaires à la Grande Comores.

3. LaVice-Présidence Chargée du Ministère de l'Economie, de l'Energie, de l'Industrie, de l'Artisanat, du Tourisme, de

l'Investissement, du Secteur Prive Et des Affaires Foncières à travers le Projet d'Appui au Secteur de l'Energie aux Comores (PASEC) invite, par le présent Appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture des modules photovoltaïques, régulateurs, onduleurs chargeurs et batteries. L'Appel d'Offre National se déroulera conformément aux Règles et Procédures pour les acquisitions de biens et travaux de la Banque et tout particulièrement par appel d'offres « en une étape ».

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'appel d'offres dans les bureaux duProjet d'Appui au Secteur de l'Energie aux Comores (PASEC)

Rue : Dawedjou Étage/ numéro de bureau : 1er étage Bâtiment ancienne école Gymnase, Ville : Moroni

Code postal : 1332 Numéro de téléphone : +269 763 68 72 / 763 68 74

Adresse électronique : pasecomores@gmail.com

5. Le Dossier d'appel d'offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille francs comorien (50 000 kmf).

6. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du Dossier Type d'appel d'offres ; Acquisitions d'Equipements, de la Banque.

7. Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 17 mars 2018 à 10h(heure locale) et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à un million cinq cent

milles (1 500 000) de francs comoriens.

8. Les offres doivent être valides durant une période de cent vingt (120) jours suivant la date limite de dépôt des offres.

9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 17 mars 2018 à 10h30 (heure locale), à l'adresse suivante :

Rue : Dawedjou Étage/ numéro de bureau: 1er étage Bâtiment ancienne école Gymnase, Ville : Moroni Code postal : 1332 Numéro de téléphone : +269 763 68 72 / 763 68 74 Adresse électronique : pasecomores@gmail.com.

FOOTBALL : SUPER COUPE, SAISON 2018

Ngaya de Mde réédite l’exploit de 2017

Le duel, qui a opposé Ngazi à Ngaya le week-end à Moroni, rentre dans le cadre de la 2e édition de la Super Coupe. Le face-à-face tant attendu était plein de rebondissements. Il a tenu en suspense, jusqu’à la séance fatidique des tirs au but, environ 6000 spectateurs enthousiastes. Dans cette ultime phase, Ngaya s’impose (4-3) et réédite ainsi l’exploit de la saison passée, réalisé face à Volcan club de Moroni. Un coup de chapeau à l’arbitrage.

Dans un stade plein à craquer le samedi 3 février 2017, Ngaya Football club de Mde (Ngazidja), détenteur du trophée, a montré une soif de vaincre extraordinaire face à Ngazi Sport de Mirontsi (Ndzouani). La super Coupe oppose le leader national au

vainqueur national de la Coupe des Comores. Le premier, c’est Ngaya et le second, Ngazi. Dès l’entrée de jeu, les locaux élèvent à une vitesse supérieure la cadence du jeu. Ngazi s’adapte au rythme. Les occasions se créent des deux cotés. Ce choc de styles du jeu fascine le public et enflamme le stade. Malgré un beau spectacle très offensif, les deux prétendants au titre se neutralisent au terme du temps réglementaire (0-0). Le nul subsistera après la première séance de tirs au but (3-3). Moins concentrés, les visiteurs craquent à la 2e tentative (3-4). Ngaya réédite l’exploit de 2017. L’arbitrage a tenu sa promesse ; les deux entraîneurs se montrent pragmatiques et fair-play. « Un bon spectacle, orienté vers l’offensif. Ngaya avait dominé en



Ngaya club de Mde (photo d’archive)

première période mais s’est montré incapable de faire la différence. Nous avons réussi à inverser la ten-

encourage les arbitres. Il y a un espoir aux matchs d’Afrique », confie Djaffar Salim de Ngazi. Des propos que partage Rabe Auguste de Ngaya : « Le match était coriace. Un affrontement de deux grandes équipes est toujours incertain. Ngaya est bien combatif. Les arbitres n’ont pas déçu. Nous devons renforcer l’esprit du réalisme ». A une semaine des chocs africains prévus au stade de Moroni, comptant pour la Coupe des Clubs pour Ngazi contre Maurice (samedi 10) et la Ligue des Champions pour Ngaya face au Mozambique (le dimanche 11), les deux ambassadeurs des Comores ont affiché des sentiments réconfortants et qui alimentent les espoirs.

Bm Gondet



UNION DES COMORES
Unité-Solidarité-Développement

VICE PRESIDENCE CHARGÉE DU MINISTÈRE DE L’AGRICULTURE, DE LA PÊCHE, DE L’ENVIRONNEMENT, DE L’AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L’URBANISME

DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES HALIÉUTIQUES (DGRH)

Premier Projet de Gouvernance des Pêches et Croissance Partagée du Sud -Ouest de l’Océan Indien, (SWIOFish1)- P132123/P132029

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D’INTERET

Appel à candidature pour le recrutement d’un consultant individuel pour l’élaboration et la mise à jour de Plans de Gestion Locaux (PGL) des ressources halieutiques

Date de l’avis : 02 février 2018

1. L’Union des Comores a reçu un don de l’Association Internationale de Développement et du Fond Mondial pour l’Environnement pour financer le coût du Premier projet de Gouvernance des Pêches et Croissance Partagée du Sud-ouest de l’Océan Indien et a l’intention d’utiliser une partie du montant de ce fond pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Recrutement d’un consultant individuel pour l’élaboration et la mise à jour de Plans de Gestion Locaux (PGL) des ressources halieutiques.**

2. Description des Tâches :
Sous la supervision directe de la Direction Générale des Ressources Halieutiques, et en collaboration étroite avec l’Unité de Gestion du Projet SWIOFish1, le consultant aura pour tâches de :

- Présenter les caractéristiques physiques, socio-économiques, institutionnelles et environnementales de chaque village concerné;
- Identifier les institutions formelles et informelles (par exemple les organisations communautaires, les associations, les ONGs) qui peuvent intervenir dans la préparation et la mise en œuvre des activités du Projet ;
- Identifier les principaux acteurs impliqués dans le secteur de la pêche, y compris les pêcheurs à pied, les revendeurs, les personnes impliquées dans la commercialisation ou toute autre activité liée à la pêche et les utilisateurs actuels de chaque zones marines restreintes avec une attention particulière à la population féminine ;
- Identifier les groupes et/ou les personnes les plus vulnérables (en deçà de la ligne de pauvreté, paysans sans terre, personnes âgées, femmes et enfants) ;
- Classer les pêcheries principales et prioritaires de chaque village (incluant zones de pêches) ;
- Identifier l’origine des pressions et dégradation de chaque pêcherie ;
- Identifier les mesures de gestion des pêcheries déjà existantes dans les localités ainsi que les pratiques destructrices des ressources;
- Identifier et catégoriser les utilisateurs de chaque zone de pêche en fonction des types de pêche pratiqués ;
- Identifier et catégoriser les différents engins de pêche utilisés dans chaque village;
- Faire ressortir selon l’approche participative, les problèmes liés à l’exploitation et à la gestion des ressources côtières et éventuels conflits et identifier des propositions de mesures d’aménagement et de gestion issues des communautés ;
- Identifier selon l’approche participative des impacts et des mesures d’atténuation liés aux mesures de gestion sélectionnées;
- Identifier les personnes ou groupes de personnes potentiellement affectées par les mesures de gestion envisagées ;
- Définir des activités alternatives génératrices de revenus selon l’approche participative pour les personnes et/ou groupes de personnes potentiellement affectées ;
- Définir des priorités d’intervention et un plan d’action pour la zone couverte par chaque PGL ;
- Revoir la réglementation nationale ainsi que les mesures locales de gestion des pêcheries et relevant d’autres ressources naturelles et identifier les outils et les contraintes y afférents pour la mise en œuvre du plan de gestion local des ressources côtières ;
- Proposer les ajustements juridiques nécessaires pour la future mise en œuvre de ce plan de gestion;
- Sur la base des résultats de l’étude et s’appuyant sur les acquis des PGL élaborés dans le cadre du projet CoReCSuD, élaborer des propositions d’aménagement et de gestion des ressources avec le détail des actions à mettre en œuvre (en particulier sur les aspects juridiques), les entités responsables et le chronogramme de mise en œuvre;
- Organiser des ateliers de sensibilisation à l’endroit des bénéficiaires pour restituer les résultats de l’étude et les préparer à la mise en œuvre de ses recommandations (le consultant proposera le nombre d’ateliers à réaliser et en justifiera la pertinence) ;
- Organiser un atelier technique de restitution à l’endroit des commissariats insulaires chargés de la pêche et de la Direction Générale des Ressources Halieutiques.

Ressources Halieutiques.

3. Durée du travail du consultant :
La durée de la consultation est de 90 jours sur une période de 6 mois. La mission va se dérouler en Union des Comores, sous la supervision de la DGRH et de l’Unité de Gestion du Projet.

4. Profil du Consultant :
Le consultant doit avoir :
-Au moins 10 ans d’expérience en développement communautaire/social dans les zones rurales ;
- Une expérience avérée d’au moins 5 ans, en élaboration des plans de gestion communautaires, ou des plans d’aménagements de terroirs ;
- Un diplôme universitaire de niveau master en aménagement, développement rural, Ingénieur halieute ou diplôme équivalent.

La maîtrise de l’outil informatique et du français comme langue de travail sont également requis.

5. Le Consultant (Consultant Individuel) sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les **Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Janvier 2011 et révisées en juillet 2014.**

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations à l’adresse mentionnée ci-dessous du lundi au samedi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi : de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes et du vendredi au samedi : de 8 heures 30 minutes à 11 heures 30 minutes (heure locale).

Les manifestations d’intérêt, constituées : **i) d’une lettre de motivation, ii) d’un Curriculum Vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et l’expérience du Candidat et iii) des copies des diplômes, attestations et certificats, etc.,** doivent être déposées à l’adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **Vendredi 16 Février 2018 à 10 heures, heure locale** à l’attention de Monsieur le Coordonnateur national et portant la mention: « **Recrutement d’un consultant pour l’élaboration et la mise en Plans de Gestion Locaux (PGL) des ressources halieutiques** »

Premier Projet de Gouvernance des Pêches et de Croissance Partagée du Sud Ouest de l’Océan Indien (SWIOFish1) – Direction Générale des Ressources Halieutique – Moroni – Hamramba – BP : 41 – E-mail : swiofish.comores@yahoo.fr – Tél : (269) 763 64 22